

Décisions du Conseil municipal du 11 octobre

◆ Convention de co-maîtrise d'ouvrage

Convention entre Clermont Auvergne Métropole, le département du Puy-de-Dôme et la commune de La Roche Blanche, dans le cadre de l'aménagement de l'avenue de la République à Pérignat-lès-Sarliève (secteur Noalhat), visant à achever la requalification de la traverse de bourg, avec prolongement du périmètre d'opération sur le territoire de notre commune.

Participation de la commune (*pour accotements et accès lotissements*) :

6 084,60 € TTC pour un coût total prévisionnel de 134 717,58 € TTC.

◆ Territoire d'Energie 63 : éclairage du stade

Le TE63/SIEG doit réaliser des travaux de rénovation de l'éclairage du stade en LED (*Cf. article page suivante*). L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques s'élève à 41 000 € HT, dont 13 430,88 € à la charge de la commune (50 % du total HT + écotaxe déduction faite de la subvention obtenue de l'Agence Nationale du Sport de 34,5 %).

◆ Lancement du Plan Communal de Sauvegarde

Désignation du groupe de travail constitué de : Henri Bisio, Sylvie Coupat, Virginie Friteyre, Michel Pons et de techniciens.

Nomination d'un pilote de l'opération : Monsieur le Maire

◆ Conventions avec l'EPF SMAF pour des réserves foncières :

Portes de Donnezat (partie sud)

Dans le cadre du projet d'Orientations et d'Aménagement et de Programmation (OAP) Portes de Donnezat (partie sud) sur la commune, la municipalité confie le portage foncier de parcelles à l'EPF Smaf Auvergne.

◆ Syndicat Mixte de l'Eau (SME) : extension du périmètre

Le SME de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise s'est prononcé en Comité Syndical, le 30 septembre 2021 en faveur de :

◆ l'extension, à compter du 01/01/2022 du périmètre d'intervention du SME comme suit :

- Pour la Communauté d'Agglomération « Agglo Pays d'Issoire », extension du périmètre à 8 communes supplémentaires ;

- Commune de Saint-Amant-Tallende (adhésion en son nom propre pour la compétence Assainissement non collectif) ;

◆ La régularisation comptable, juridique et administratif de ces transferts ;

Ces adhésions engagent une modification au regard de l'art. L5211-18 du CGCT.

La commune, membre du SME, ratifie ces demandes d'adhésion et valident les modifications des statuts (art 1, 3, 5 et 6).

◆ Vente de la parcelle AB 165 à Gergovie

Propriété de la commune, ce bâtiment situé rue Vercingétorix va être mis en vente après estimation des domaines. Ancien local des pompiers, il était devenu un lieu de stockage (22 m²).

◆ Participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL) 2021

Pour abonder le Fonds de Solidarité Logement, et afin de renforcer la solidarité territoriale, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a sollicité la participation de la commune. Comme l'an passé, il a été voté une participation de 1 000 €.

◆ Travaux d'assainissement 2022, avenue de la République

Le projet concerne la mise en séparatif du réseau d'assainissement sur la partie de l'avenue de la République, située entre l'école et la rue du Pan haut. Ce tronçon avait été considéré comme prioritaire dans le cadre du schéma directeur de 2014.

Dépôts de dossiers de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme selon le plan de financement ci-dessous :

- Dépenses :	139 805 €
Travaux :	119 805 €
Maîtrise d'œuvre et divers :	20 000 €
- Recettes :	139 805 €
Conseil Départemental :	20 970 €
Agence de l'Eau Loire Bretagne :	55 922 €
Fonds propres :	62 913 €